

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **31 janvier 2025** à **19h00**

N° délibération
D2025-01-03

Date de convocation
22 janvier 2025

Date d'affichage
22 janvier 2025

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absent excusé</i>	<i>Absent</i>	<i>Votants</i>
11	11			11

Étaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. GIRARD Guy	M. BOULANGE Philippe
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	
M. POINSIGNON Gilles	Mme WAGNER Mirèse	
Mme LUBNAU Dominique	Mme PECYNA Carole	

Était absent excusé

Objet : **Fixation du loyer du logement communal**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU le Code Général de la propriété des personnes publiques ;

CONSIDERANT que la commune dispose d'un logement communal situé 7 rue de l'Ecole 57530 Sillery-sur-Nied qu'elle propose à la location ;

CONSIDERANT le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) qui attribue la note de E ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réviser le montant du loyer de ce logement ;

Monsieur le Maire précise que ce logement, de type T3 d'une surface de 65 m², fait actuellement l'objet de travaux de rénovation et qu'il pourra être proposé à la location.

Monsieur le Maire propose de fixer le loyer mensuel à 650 € plus 50 € de charges et de prendre en considération le dernier indice de loyers publié par l'INSEE comme base pour la réévaluation annuelle.

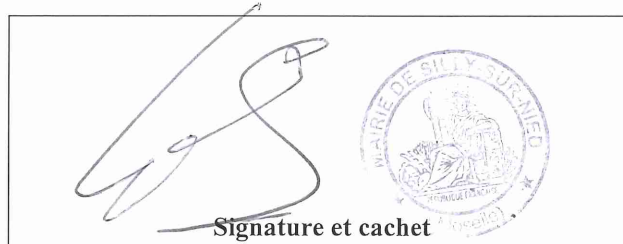
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer le loyer mensuel à 650 € plus 50 € de charges et de prendre en considération le dernier indice de loyers publié par l'INSEE comme base pour la réévaluation annuelle.
- **DIT** que le loyer sera réglé le 5 de chaque mois.
- **FIXE** le montant du dépôt de garantie à l'équivalent d'un mois de loyer.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire procéder à la publicité de l'offre et à signer tous les documents relatifs à la location avec le futur locataire choisi par ses soins.

Fait à Silly-sur-Nied, le 31 janvier 2025
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet